Bourse de recherches postdoctorales du MEOPAR

## Généralités

En 2019–2020, le réseau MEOPAR offrira jusqu’à trois **bourses de recherches postdoctorales**. La fonction de ces bourses est d’intégrer de nouveaux chercheurs en études postdoctorales dans le réseau, en les mettant en relation avec des membres du personnel hautement qualifié (PHQ) et avec des chercheurs subventionnés par le MEOPAR. Pour qu’une proposition d’activité de recherche puisse bénéficier d’une bourse de recherches postdoctorales, il faut qu’elle corresponde à l’objectif que s’est fixé le MEOPAR (« mettre en relation les partenaires, les ressources et les spécialistes pour préparer la gestion des risques et profiter des possibilités qu’offre l’évolution du milieu marin ») et il faut qu’elle soit reliée à l’un des quatre domaines clés abordés par le MEOPAR : **observation océanique; prévisions/projection; résilience côtière**; et **exploitation et transport maritimes**. Pour en savoir plus, veuillez consulter le [plan stratégique du MEOPAR](http://meopar.ca/uploads/MEOPAR_Strategic_Plan_2017_FRE_web.pdf).

Les bourses de recherches postdoctorales du MEOPAR offrent un financement partiel *complémentaire* (de 20 000 dollars par an) à des candidats hautement qualifiés en études postdoctorales qui ont déjà obtenu un financement de base auprès d’une autre source. La bourse est initialement accordée pour un an. Les boursiers peuvent faire une demande de renouvellement de la bourse pour une deuxième année au même montant. Ces bourses ne permettent pas de financer intégralement un poste de recherches postdoctorales. Le financement complémentaire accordé par le MEOPAR permet aux boursiers de profiter pleinement de possibilités de perfectionnement professionnel, en leur offrant les capacités suivantes :

* augmenter leur traitement, pour avoir une plus grande souplesse sur le plan financier;
* participer à des activités de formation et de développement de leur réseau de relations;
* faire des présentations et participer à des discussions sur les résultats lors de congrès nationaux et internationaux et dans le cadre d’autres forums;
* acheter ou financer des appareils spécialisés, des déplacements ou des fournitures pour leurs recherches;
* couvrir les coûts liés à la publication.

Le MEOPAR tient à favoriser la mise en place d’une culture axée sur la diversité et l’intégration de tous. Nous encourageons les personnes suivantes à faire une demande de bourse : les membres des communautés autochtones, les personnes handicapées, les personnes issues de minorités raciales visibles, les femmes, les personnes issues de minorités pour ce qui est de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre et tous les candidats susceptibles de renforcer le pluralisme dans notre réseau.

## Marche à suivre pour les candidats

* Il faut que le dossier de candidature soit envoyé par courriel à l’adresse laura.avery@meopar.ca avant le **2 juillet 2019**. Les lettres de soutien doivent être envoyées directement à l’adresse laura.avery@meopar.ca.
* Les demandes incomplètes ou présentées en retard ne seront pas prises en compte.
* Les avis concernant l’attribution des bourses seront envoyés avant le 12 août 2019.
* La bourse de recherche est censée commencer en septembre 2019. Les candidats dont le programme commence en janvier peuvent retarder l’attribution de la bourse jusqu’en janvier 2020.

### Critères d’admissibilité

La bourse viendra compléter une subvention existante attribuée à un nouveau chercheur prometteur. Pour que la candidature puisse être examinée, il faut que le candidat réponde aux critères suivants :

* Il bénéficie d’un financement de base (de 45 000 dollars) en provenance d’autres sources : département de son établissement, subventions du directeur de recherche ou bourses du gouvernement ou d’organismes.
* Il montre que son travail de recherche et l’utilisation proposée des fonds de la bourse ont le soutien de son directeur de recherche.
* Il participe à temps plein à son programme dans un établissement postsecondaire canadien admissible selon les critères de financement des trois organismes subventionnaires du Canada.
* Il se livre à des recherches compatibles avec le plan stratégique du MEOPAR.

Comme la fonction de ces bourses est d’intégrer dans le réseau de nouveaux chercheurs en études postdoctorales, les boursiers de recherches postdoctorales qui bénéficient déjà à l’heure actuelle d’une subvention pour un projet de recherche du MEOPAR ne sont pas admissibles. Si, par exemple, une personne en formation va bénéficier d’un financement dans le cadre de projets de recherche du MEOPAR ou des volets d’activité du MEOPAR en 2019–2020, elle n’est pas admissible.

### Exigences du programme

#### Formation

Les personnes en formation bénéficiant du financement se joindront au groupe des « MEOPairs » (groupe des étudiants et des nouveaux spécialistes professionnels du MEOPAR) et elles seront censées participer activement aux activités de perfectionnement professionnel et de formation du MEOPAR. Les boursiers auront l’occasion de présenter leurs recherches dans le cadre de divers forums, comme les suivants :

* la réunion scientifique annuelle et atelier de formation scientifique annuel du MEOPAR;
* la réunion du conseil d’administration du MEOPAR;
* la série de séminaires en ligne du MEOPAR.

#### Rapports à produire

Conformément aux règles du programme fédéral de réseaux de centres d’excellence (RCE), les fonds doivent être versés par le MEOPAR au directeur principal de recherche du boursier dans son établissement. Le directeur principal de recherche doit se conformer aux critères des trois organismes subventionnaires. Les établissements d’enseignement et de recherche recevant des fonds du MEOPAR en fiducie sont censés suivre la procédure ci-dessous :

1. mettre en place un nouveau compte pour les fonds du MEOPAR dépensés pendant le cycle de financement en cours du MEOPAR;
2. produire des rapports sur l’utilisation des fonds du MEOPAR, en présentant le formulaire 300 au centre administratif du MEOPAR au plus tard le 15 avril de l’année concernée, pendant toute la durée d’application de cette bourse.

#### Remerciements adressés au MEOPAR

Les boursiers bénéficiant de subventions du MEOPAR doivent inclure des remerciements adressés au programme de bourses de recherches postdoctorales du MEOPAR dans leurs présentations, dans leurs publications et dans leurs autres activités de mobilisation des connaissances liées aux recherches effectuées pendant la période de la bourse. Les boursiers doivent utiliser le logo du MEOPAR dans leurs affiches et dans les autres documents se rapportant aux recherches effectuées pendant la période de la bourse.

#### Renouvellement

Les boursiers ont l’obligation d’envoyer chaque année un rapport annuel. Ce rapport est obligatoire, même si le boursier ne fait pas de demande de renouvellement de sa bourse.

Les boursiers peuvent faire une demande de renouvellement de leur bourse pour une deuxième année de recherches postdoctorales. Le prolongement de la bourse dépendra des résultats obtenus et de la réalisation des jalons indiqués dans la demande initiale.

#### Critères de financement

Toutes les demandes admissibles seront examinées par une équipe de spécialistes du travail sur le terrain, en fonction des critères ci-dessous :

1. valeur scientifique et qualité du travail de recherche proposé (40 p. 100);
2. compatibilité avec les buts, les thèmes et les domaines définis par le MEOPAR (40 p. 100);
3. qualité du milieu de formation (20 p. 100).

#### Documents exigés

Les boursiers devront fournir les documents suivants :

1. deux lettres de soutien confidentielles (dont l’une en provenance du directeur de recherche pour le projet de recherche proposé);
2. preuve que l’on leur a offert un poste en études postdoctorales ou qu’ils ont accepté un tel poste;
3. preuves qu’on leur a accordé des fonds pour 2019–2020;
4. *curriculum vitæ*.

#### Dates importantes

* début de la période pour les demandes : 13 mai 2019
* date limite de remise des demandes complètes : 2 juillet 2019
* annonce des résultats : 12 août 2019
* début du financement : septembre 2019 ou janvier 2020

## Documents exigés

1. **Formulaire de demande (voir page 6)**

Veuillez envoyer le formulaire de demande au format PDF à l’adresse laura.avery@meopar.ca.

1. **Deux lettres de soutien confidentielles (dont l’une en provenance du directeur de recherche pour le projet de recherche proposé)**

Les lettres doivent être envoyées par courriel (à l’adresse laura.avery@meopar.ca) directement par leur auteur sur papier à en-tête du département concerné. Les signatures électroniques ou les documents signés et numérisés sont acceptables.

Veuillez nous faire parvenir deux lettres de soutien confidentielles :

* une lettre d’un individu qui connaît bien votre travail de recherche, votre formation et vos aptitudes;
* une lettre du directeur de recherche pour le projet de recherche proposé, dans laquelle il indique qu’il vous confie un poste postdoctoral et qu’il est d’accord avec l’utilisation que vous vous proposez de faire des fonds de la bourse.
1. **Preuve que l’on vous a offert un poste en études postdoctorales ou que vous avez accepté un tel poste**

Les boursiers de recherches postdoctorales peuvent fournir, comme preuve de leur admission à un poste postdoctoral, une copie de leur lettre de mission. S’ils ne disposent pas de cette lettre, il suffit de fournir une lettre du directeur de recherche. Veuillez inclure la période de la bourse et le montant dans la lettre et l’enregistrer au format PDF.

1. **Preuves qu’on vous accordé des fonds pour 2019–2020**

Les bourses de recherches postdoctorales du MEOPAR sont censées compléter un financement existant accordé à un nouveau chercheur prometteur. Il est obligatoire pour les candidats d’avoir un soutien financier en provenance de sources supplémentaires; ces fonds supplémentaires ne peuvent pas venir d’un autre projet relevant lui aussi du MEOPAR.

Vous pouvez, pour prouver que vous avez fait une demande ou obtenu des fonds, fournir l’un des documents suivants. Veuillez fournir le document au format PDF :

* lettre d’attribution des fonds;
* message de courriel de confirmation des fonds de votre directeur de recherche;
* lettre de l’organisme subventionnaire;
* lettres de mission ou d’attribution d’une bourse postdoctorale;
* lettre du directeur de recherche pour les recherches postdoctorales qui décrit la période pour les fonds et le montant accordé.
1. ***Curriculum vitae* (CV)**

Veuillez fournir votre CV au format PDF.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Laura Avery, directrice des programmes de formation :

laura.avery@meopar.ca

902 494-4385

Formulaire de demande :

|  |
| --- |
| Renseignements généraux |
| **Nom du candidat** |  |
| **Statut et département** |  |
| **Nom du directeur de recherche** |  |
| **Établissement/université** | Veuillez indiquer l’établissement auquel les fonds seront versés. |
| **Intitulé du projet** |  |
| **Date de début du financement** | septembre 2019 ou janvier 2020 |
| *Remarque : Pour les sections qui suivent, vous pouvez rédiger des paragraphes ou présenter les informations sous la forme d’une liste de points.*  |
| Valeur scientifique et qualité du travail de recherche proposé (40 p. 100) |
| **Biographie et objectifs professionnels** (300 mots maximum) | **Veuillez décrire brièvement les aspects suivants :**1) vos études et votre expérience professionnelle;2) vos objectifs professionnels actuels;3) la situation dans laquelle vous vous voyez d’ici cinq ans;4) ce que votre participation au réseau MEOPAR fera pour vous aider à réaliser vos objectifs. |
| **Déclaration sur le sujet de vos recherches** (300 mots maxi.) | **Décrivez en langage simple les aspects suivants :** 1) votre plan de recherche;2) les utilisateurs ciblés, s’il y a lieu;3) la valeur ou les retombées prévues de vos recherches;4) les applications potentielles de vos recherches.  |
| **Objectifs des recherches** (300 mots maxi.) | **Dans cette section, décrivez les aspects suivants :**1) le but global de vos recherches;2) les objectifs particuliers de vos recherches (s’ils sont disponibles); 3) les questions particulières pour vos recherches (si elles sont disponibles).  |
| **Plan proposé pour le financement**(250 mots maxi.) | **Indiquez, dans cette section, l’utilisation que vous vous proposez de faire des fonds de la bourse.** Il est acceptable d’utiliser la bourse pour les aspects suivants :* augmenter son traitement, pour avoir une plus grande souplesse sur le plan financier;
* participer à des activités de formation et de développement de son réseau de relations;
* faire des présentations et participer à des discussions sur les résultats lors de congrès nationaux et internationaux et dans le cadre d’autres forums;
* acheter ou financer des appareils spécialisés, des déplacements ou des fournitures pour ses recherches;
* couvrir les coûts liés à la publication.

*Exemples :*Le candidat A se propose d’utiliser 10 000 dollars pour augmenter son traitement, 5000 dollars pour les frais de déplacement et de participation à des colloques et 5000 dollars pour les coûts liés à la publication. Le candidat B se propose d’utiliser 15 000 dollars pour des achats d’équipement de recherche spécialisé et 5000 dollars pour des ateliers de formation et des frais de déplacement.  |
| Compatibilité avec les buts et les priorités du MEOPAR (40 p. 100) |
| **Compatibilité avec le MEOPAR** (300 mots) | **Dans cette section, décrivez les liens entre le projet de recherche proposé et l’objectif du MEOPAR et ses domaines clés.** Il faut que le projet de recherche proposé corresponde à l’objectif que s’est fixé l’organisme, à savoir « mettre en relation les partenaires, les ressources et les spécialistes pour préparer la gestion des risques et profiter des possibilités qu’offre l’évolution du milieu marin ».Il faut que le projet de recherche proposé soit lié à l’un des quatre domaines clés du MEOPAR : observation océanique; prévisions/projection; résilience côtière; et exploitation et transport maritimes. Nous encourageons vivement les candidats à se familiariser avec le [plan stratégique du MEOPAR](http://meopar.ca/uploads/MEOPAR_Strategic_Plan_2017_FRE_web.pdf) pour en apprendre davantage.  |
| **Retombées potentielles**(300 mots maxi.)  | Les retombées des recherches sont un aspect essentiel des activités du réseau MEOPAR. Ces retombées prennent diverses formes : elles peuvent relever du domaine social, scientifique ou technologique ou de celui des politiques publiques. **Dans cette section, répondez aux questions suivantes, selon qu’elles s’appliquent à votre projet** **:*****Retombées scientifiques (obligatoire)***i. Quels sont les principaux produits de ce travail de recherche sur le plan scientifique? ii. Que ferez-vous pour communiquer ces résultats à la communauté scientifique ou à la communauté des utilisateurs de ces connaissances? ***Retombées sociales et environnementales (s’il y a lieu)***i. Quels sont les avantages pratiques de votre travail de recherche pour la société ou pour l’environnement? ii. Qu’est-ce qui permettra de réaliser ces avantages? ***Retombées technologiques (s’il y a lieu)***i. Quels sont les contributions et aspects de votre travail de recherche qui sont nouveaux d’un point de vue technique? ii. *Qu’est-ce qui permettra de les réaliser?****Retombées pour les politiques publiques et le fonctionnement (s’il y a lieu)***i. En quoi les politiques et les services pourraient-ils être transformés par votre travail de recherche? ii. Qu’est-ce qui permettra de réaliser ces changements?  |
| qualité du milieu de formation (20 p. 100) |
| **Partenaires industriels ou communautaires (s’il y a lieu)** (300 mots maxi.) | Tous les chercheurs et toutes les personnes en formation du réseau MEOPAR ont accès au réseau des partenaires du MEOPAR. Nous nous attendons à ce que la plupart des projets de recherche du MEOPAR se fassent avec un partenaire communautaire ou industriel, par exemple une entreprise, une ONG, une communauté côtière, un ministère ou un organisme gouvernemental. **Abordez, dans cette section, les aspects suivants :**1. Précisez en quoi votre projet est compatible avec les buts des partenaires, avec leur rôle et avec leur contribution au projet et précisez en quoi vous travaillerez directement en collaboration avec ces partenaires.
2. Si votre travail de recherche ne fait pas intervenir d’organisme partenaire à l’heure actuelle, indiquez le type de partenaire qui serait approprié pour votre travail de recherche et précisez en quoi votre travail de recherche pourrait profiter de la participation de ce partenaire (mobilisation des connaissances, apprentissage expérientiel, mise au point de technologies en collaboration, etc.). Le MEOPAR mettra si possible les projets de personnes en formation en relation avec des partenaires appropriés du réseau.
 |
| **En quoi votre projet transcende-t-il les cloisonnements conventionnels entre disciplines?** (300 mots maxi.)  | Les activités de recherche transdisciplinaires (c’est-à-dire la collaboration avec des personnes de disciplines autres que la vôtre) sont un aspect important du fonctionnement du MEOPAR. **Veuillez, dans cette section, aborder les aspects suivants :**1. Décrivez ce que vous prévoyez de faire pour développer votre réseau de relations avec d’autres disciplines dans le cadre du MEOPAR.
2. En quoi le projet que vous proposez est-il lié à d’autres projets/activités dans le réseau MEOPAR?
 |
| **Contexte de formation** (300 mots maxi.)  | **Décrivez les ressources disponibles par l’intermédiaire du directeur de recherche que vous proposez pour le projet, du département et de l’établissement  :**1. Ce projet fait-il partie d’un programme de recherche de plus grande envergure?
2. Quels seront les liens de votre projet avec le programme de recherche de plus grande envergure et quel appui ce programme lui apportera-t-il?
 |
| **Autres fonds obtenus** | **Fournissez le montant total des fonds et du soutien que vous avez déjà obtenus (avec tous les traitements) et la source de ces fonds pour la période proposée pour le projet.**  |